

2022-2025

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL / PLAN MERCREDI

Communauté de Communes
Dronne et Belle



SOMMAIRE

PEDT : un projet concerté

BILAN PEDT 2019 – 2021

AXES DE DÉVELOPPEMENT du PEDT 2022– 2025

1- Présentation géographique

2- Présentation démographique

3- Partenariat institutionnel

4- Pôles scolaires

5- La vie associative

a- Les équipements sportifs et les associations sportives

b- Les équipements culturels et les associations culturelles

6- Les structures enfance jeunesse

a- la petite enfance 0/3 ans

b- l'enfance 3/11 ans

c- la jeunesse 12/25 ans

7- Le PEDT : un projet global à l'échelle du territoire

8- Évaluation

INTRODUCTION

Le Projet Éducatif Territorial est en renouvellement pour 2022 - 2025, c'est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant et du jeune. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant et jeune.

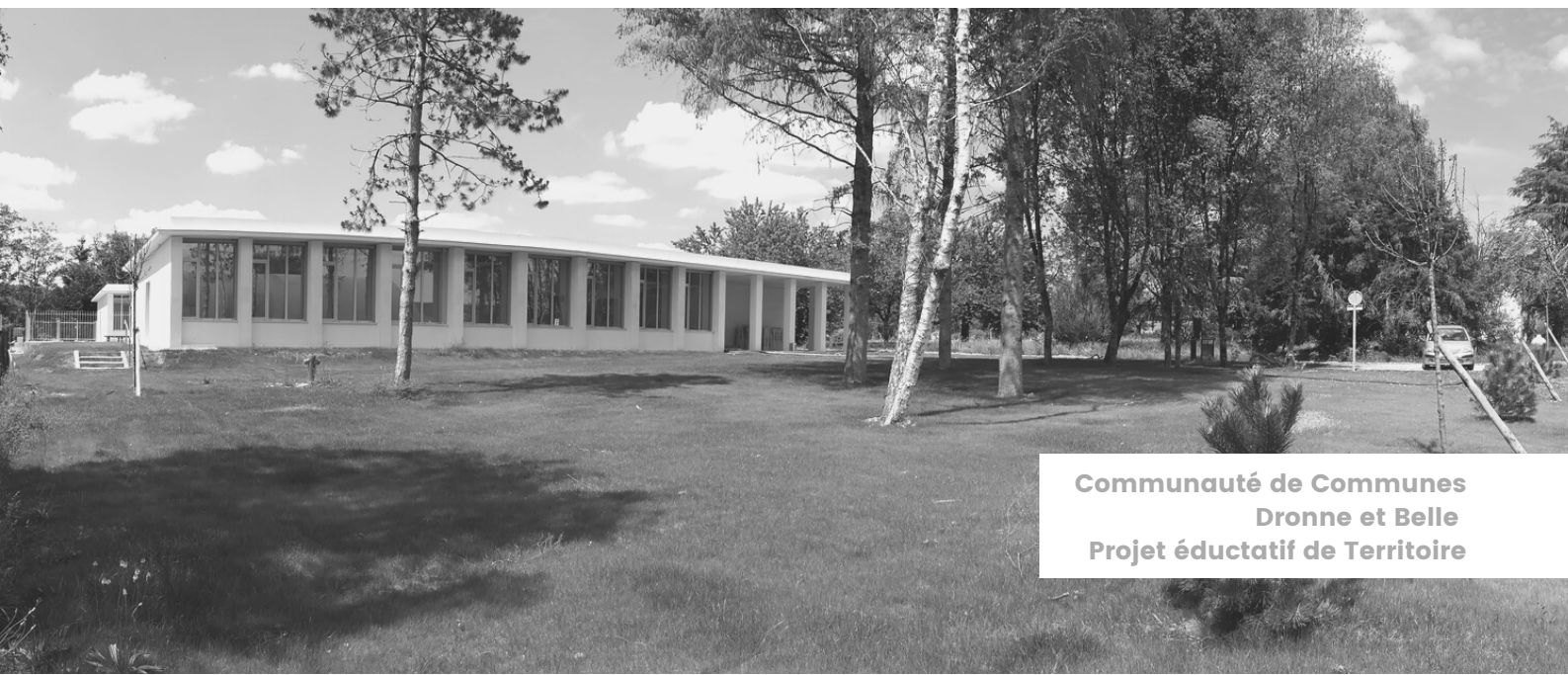
Le parcours d'éveil et d'apprentissage s'illustre par le nombre et la diversité des personnes qui participent à l'éducation d'un enfant et d'un jeune : les animateurs, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, les enseignants, les parents, la famille, les éducateurs sportifs...

Ce projet insiste sur la transversalité qui doit exister entre ces différents acteurs, et fait référence à la relation entre l'enfant et son environnement social et éducatif.

A travers les accueils périscolaires et le Plan Mercredi, il renforce également un lien fort sur la complémentarité avec l'école.

Des enjeux forts seront développés dans ce nouveau PEDT :

- la place des parents : le lien entre les parents et les divers professionnels, dans une optique de continuité et de cohérence éducative est essentiel pour accompagner au mieux l'enfant et le jeune dans son individualité, son quotidien et ses apprentissages.
- la place des enfants et jeunes dans la vie locale : leur permettre de s'imprégner de cette vie locale, c'est favoriser leur place en tant que citoyen.
- la volonté d'une concertation territoriale autour de l'éducation pour favoriser la mutualisation des compétences des acteurs éducatifs.



FICHE PRÉSENTATION CORRESPONDANT DU PROJET

Nom de la structure : **Communauté de Communes Dronne et Belle**

Adresse du siège : 139 rue Hypocrate - ZAE Pierre Levée - 24310 Brantôme en Périgord
SIRET : 200 041 572 00013

Nom du représentant légal : **M. Jean-Paul COUVY**

Vice-Président Enfance Jeunesse : **M. Alain OUISTE**

Personnes en charge du suivi du dossier :

Mme Emmanuelle DEPREZ

Chargée de Coopération

Tél. : 05 53 03 83 58

Mme Patricia NEGRIER

Responsable service enfance jeunesse

Tél. : 05 53 24 13 81 34

PEDT : UN PROJET CONCERTÉ

Depuis 2021, les différents partenaires œuvrant dans le champ de l'éducation coopèrent pour une cohérence des actions et un projet de territoire qui fait sens à chacun.

Les élus de la Communauté de Communes Dronne et Belle entendent développer un projet de territoire, qui favorise la cohésion sociale, l'implication et le partenariat entre les différents acteurs et la création d'un espace de solidarité.

De nombreux temps de travail ont été initiés entre janvier 2021 et juin 2022 portant sur des thématiques variées mais en lien avec le PEDT :

- **COFIL PEDT**, il réunit les élus, les acteurs éducatifs, les associations
- **COTECH PEDT**, groupe restreint pour proposer des axes de développement au COFIL
- **COTECH COTEAC**, qui réunit les acteurs culturels pour un projet global de territoire
- **Commission enfance jeunesse** de la Communauté de Communes, constituée d'élus et techniciens
- **Groupe de travail autour de la jeunesse 12-25 ans**, pour une cohérence des projets entre la Communauté de Communes et l'Espace Socioculturel le Ruban Vert
- **Réunions de coordination des services de l'enfance et de la jeunesse**, permettant la prise de recul sur nos actions quotidiennes envers les enfants et les jeunes.
- **Mise en place de la Convention Territoriale Globale** avec la CAF, recrutement d'une chargée de coopération assurant la transversalité des différents services de la Communauté de Communes.
- Temps de travail sur la labellisation "**Point Infos Jeunes**", label obtenu en mai 2022.
- **Conseils d'école**



*L'alliance
éducative au
service de la
réussite de l'enfant
et du jeune.*

Élève & citoyen

BILAN PEDT 2019-2021

Les objectifs du précédent PEDT sont les mêmes que le nouveau, nous avons souhaité avec les acteurs du territoire poursuivre ce travail, car le projet a été malmené suite à la pandémie du COVID et nous avons encore beaucoup à faire pour répondre de façon satisfaisante à ces objectifs.

Le 11 octobre 2021, la Communauté de Communes a initié une réunion de bilan - perspectives du PEDT, de nombreux participants ont donc fait ressortir ce qui a été mis en place pour répondre aux objectifs, les freins de leur réalisation et les perspectives pour le prochain PEDT.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous le résultat de ce temps de travail.

Communication : développement des moyens de communication entre les acteurs du territoire

Actions mises en place :

- actualisation sites Internet
- Utilisation des réseaux sociaux
- Bulletin communautaire et municipaux
- Mailings
- Acteurs qui font réseau dans les écoles

Les freins :

- Mailings trop nombreux
- pas de moyen de centralisation de l'information en terme d'offre éducative

Perspectives :

- création d'une plateforme culturelle à l'échelle du territoire
- mise en place d'un outil commun pour informer les acteurs éducatifs
- coordination d'un programme culturel

Accès à la culture pour tous

Actions mises en place :

- navettes minibus pour les ALSH, accueils jeunes et Centres sociaux
- COTEAC
- Actions partenariales entre médiathèques et écoles
- tarifications modulées
- "vacances apprenantes"
- séjours collectifs

Les freins :

- Mobilité / coût du transport

Perspectives :

- Informer tous les acteurs éducatifs de la venue de Cie pour la mise en place de plusieurs représentations et réduction des coûts

Plan mercredi

Actions mises en place :

- Temps d'échanges avec les familles
- projets communs partenariaux sous forme d'ateliers culturels, artistiques et sportifs
- passerelle entre les structures d'accueil des enfants : crèche / ALSH Mareuil, ALSH / accueils jeunes

Les freins :

- faire comprendre aux familles que les activités dans le cadre du Plan Mercredi sont ouvertes à tous

Perspectives :

- Développer le lien avec les acteurs locaux
- proposer des activités en lien avec le patrimoine local
- consulter les familles sur leurs attentes

AXES DE DÉVELOPPEMENT DU PEDT 2022-2025

Les principes fondateurs du projet :

- le concept de l'enfant et du jeune, à la fois élève et citoyen
- le développement de l'alliance éducative : un projet de territoire faisant sens commun



N° 01 - La place des parents dans les structures éducatives

Suite à la période de pandémie, la place des parents a été mise à mal dans les différentes structures éducatives, hors comment assurer une cohérence éducative sans connaissance de l'environnement familial de l'enfant et du jeune ?



N° 02 - Enfant / jeune déjà citoyen

Pour permettre aux enfants / jeunes de participer, les structures doivent mettre en place des lieux de temps d'information, d'expression, de concertation, et de prise de décision de façon individuelle et collective, et favoriser les initiatives.



Coopération éducative /

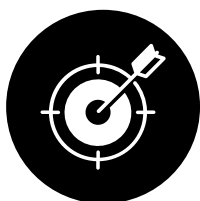
N° 03 - communication

Pour favoriser une coopération éducative, il est primordial d'assurer la création de moyens de communication permettant à tous les acteurs le même niveau d'information.



N° 04 - Accès à la Culture pour tous

Pour développer cet axe, nous travaillerons conjointement avec le service culture de la Communauté de Communes qui a pour mission de part la signature de nouvelles conventions, la coordination culturelle sur le territoire. Nous nous appuyerons sur des principes forts d'équité, de mixité et de solidarité.



N° 05 - Plan Mercredi

- Le PEDT / Plan Mercredi répond aux objectifs de la Charte qualité nationale :
- la complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant
 - l'accueil de tous les publics
 - la mise en valeur de la richesse du territoire
 - le développement d'activités éducatives de qualité

1- PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE



Située au nord du département de la Dordogne, la Communauté de Communes Dronne et Belle représente 16 communes dont deux communes nouvelles (Mareuil en Périgord et Brantôme en Périgord) pour une population de **11 253 habitants** avec une superficie de 542 km².

Ces chiffres témoignent du caractère rural encore fort du secteur favorisant la forte dispersion de l'habitat. Celle-ci entraîne de nombreux déplacements sur le territoire pour se rendre sur le lieu de travail à la recherche d'équipements et de services. Mais sa ruralité est également facteur d'un cadre de vie paisible.

Deux communes importantes font partie de ce territoire :

Brantôme en Périgord, née de la fusion de 8 communes : Brantôme, Cantillac, Sencenac-Puy-de-Fourches, Valeuil, La Gonterie Boulouneix, St Crépin de Richemont, Eyvirat et St Julien de Bourdeilles. Elle compte 3 688 habitants.

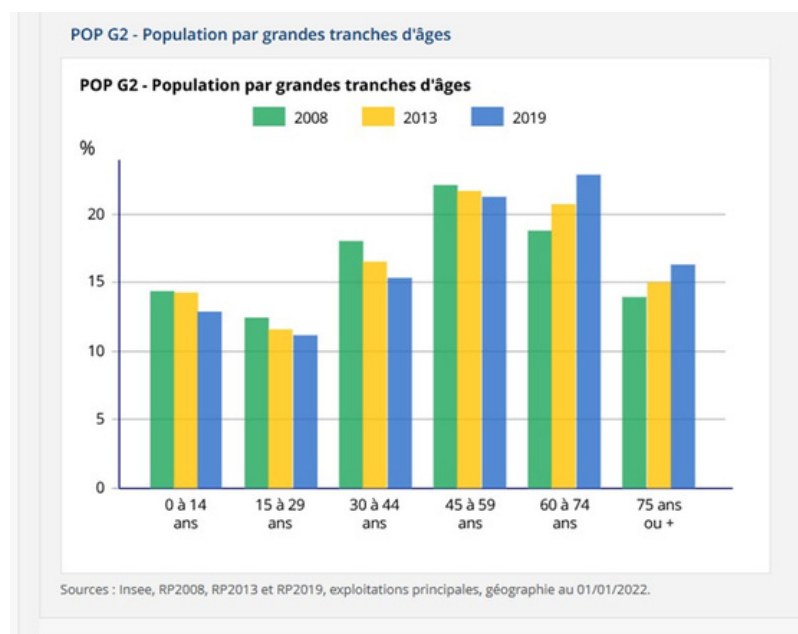
Mareuil en Périgord, née de la fusion de 9 communes : Mareuil, Leguillac de Cercles, Bieux Mareuil, Monsec, St Sulpice de Mareuil, Champeaux et la Chapelle Pommier, Puyrénier, Les Graulges et Beaussac. Elle compte 2 315 habitants.

Parmi les 14 communes restantes, 12 communes ont moins de 500 habitants, dont 5 communes de moins de 300 habitants.

2- PRÉSENTATION DÉMOGRAPHIQUE

	2008	2013	2018
Population	11 471	11 502	11 253
Densité moyenne (hab. / km ²)	22,8	22,8	22,3

Sources : INSEE



Une population qui tend à baisser, des inégalités sont perçues en fonction des communes du territoire.

On peut voir que la population a baissé de 249 habitants sur la Communauté de Communes, et que la part des 0-14 ans et des 15-29 ans ne cesse de diminuer sur le territoire Dronne et Belle, avec une différence constatable en fonction de la commune où l'on vit, plus on se rapproche de Périgueux, plus la population de jeunes est importante :

- Sur la commune de Biras (située à 17km de Périgueux), la population des 15-29 ans a augmenté entre 2012 et 2017.
- Sur la commune de Brantôme en Périgord (située à 27 km de Périgueux), les chiffres restent à peu près stables avec 12,3% de 0-14 ans et 12% de 15-29 ans (avec 896 jeunes de 0 à 29 ans)
- Sur la commune de Mareuil en Périgord (située à 41km de Périgueux), la part des 0-14 et 15-29 ans baisse avec 11% de 0-14 ans et 10% de 15-29 ans (496 jeunes de 0 à 29 ans)
 - Logique de la péri-urbanité au sud du territoire Dronne et Belle (familles primo-accédantes tournées vers l'agglomération de Périgueux).

3- PARTENARIAT INSTITUTIONNEL

La politique éducative de la Communauté de Communes Dronne et Belle s'appuie sur un partenariat historique et fort avec les acteurs institutionnels, les services de l'Etat (DSDEN-SDJES 24, Inspection Académique), le Conseil Départemental de la Dordogne (services PMI, RPE), la Caisse d'Allocations Familiales de la Dordogne (à travers la future CTG, les Conventions PSU et PSO, les Aides aux projets jeunes...).

En 2021, de nombreux changements se sont profilés avec l'élaboration de la **Convention Territoriale Globale avec la CAF**. Il s'agit d'une convention - cadre politique et stratégique qui remplace le Contrat Enfance Jeunesse, qui permet d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social partagé sur le territoire. Cette convention sera signée fin 2022, mais elle a suscité des temps de préparation et d'analyse de la politique enfance jeunesse de la Communauté de Communes sur 2021 - 2022.

D'autre part, depuis quelques années la collectivité travaille sur la création d'un Pôle enfance jeunesse famille à Brantôme en Périgord, il a ouvert en septembre 2021, favorisant la transversalité des actions pour le public de la toute petite enfance aux seniors. Et offrant un travail collaboratif renforcé avec le Collège de part sa situation géographique (50 mètres du collège de Brantôme).



Pôle enfance jeunesse famille "La Passerelle" à Brantôme

Une volonté politique de cohésion du territoire sur la question de l'enfance jeunesse, avec également en août 2021, la reprise de l'accueil jeunes à Mareuil en Périgord par la collectivité, qui était auparavant géré par l'Espace Socioculturel le Ruban Vert.

Une réflexion a été entamée également entre les services enfance jeunesse, culture et l'Espace Socioculturel Le Ruban Vert par rapport à la construction d'un pôle enfance jeunesse à Mareuil en Périgord. Des temps d'échanges sur un projet partagé qui permettent également de communiquer sur l'actualité de chacun.

La Communauté de Communes a créé en 2021 un poste de Chargée de mission Culture pour coordonner l'élaboration du Contrat Territorial de Lecture et du Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturel avec comme partenaires institutionnels : la DRAC, la BBDDP et le Conseil Départemental.

4- PÔLES SCOLAIRES

Nombre d'enfants scolarisés pour la période 2021-2022 en Dronne et Belle : **1161**

Communes	Nombre d'élèves - maternelle	Nombre d'élèves - primaire	Nombre d'élèves - collège
Mareuil	50	85	178
Beaussac		29	
Brantôme	80	120	277
Bourdeilles / Paussac	40	65	
Biras	29	25	
Puy-de-Fourches		22	
Villars		66	
Champagnac de Bélair	37	58	
TOTAL	236	470	455



Collèges



Ecoles

On peut constater que les écoles sont principalement basées sur la partie Sud et Est de la Communauté de Communes, secteur plus peuplé car proche de Périgueux et muni d'usines qui concentrent plus de 1000 emplois.



5- LA VIE ASSOCIATIVE

a- Les équipements sportifs et associations sportives

Communes	Equipements	Projets d'équipements d'ici à 2 ans
Brantôme	<ul style="list-style-type: none"> - Gymnase coordonné par le SIVOS - City stade - 2 terrains de tennis - Un stade de football - Un stade d'entraînement 	Un terrain de tennis couvert en 2022
Mareuil	<ul style="list-style-type: none"> - Gymnase - Stade de football - Parcours santé - 2 terrains de tennis - Un city stade - Un skate parc 	
Bourdeilles	Un terrain de football	Un city stade
Champagnac de Bélair	<ul style="list-style-type: none"> - Un stade de football - Un terrain de tennis 	Réhabilitation de la piscine (2022 ou 2023) Création d'un city stade
Leguillac de Cercles	Un stade de football	
La Rochebeaucourt	Un stade de football	
Beaussac	Un stade de football	
Villars	<ul style="list-style-type: none"> - Un stade de football - Un terrain de tennis 	
La Chapelle Faucher	Un stade de football	
Quinsac	Un stade de football	

Les enfants et jeunes peuvent accéder à de nombreuses propositions sportives sur le territoire, même s'il faut souligner que les associations sportives sont principalement installées dans les grands bourgs où se trouvent les infrastructures.

Sports ouverts aux enfants et jeunes en club : pêche, chasse, gym bien-être, volley-ball, badminton, boxe française, karaté, tennis, football, zumba, musculation, handball, judo, aikibudo, trail/course, danse, tennis de table, VTT, gym tonic, trampoline...

Sports pouvant être pratiqués librement grâce aux infrastructures sportives : tennis, skate, vélo, course...

On peut noter qu'il y a très peu de sport pour les 3-7 ans et que les parents sont en forte demande.

Nous verrons plus tard que grâce au Plan Mercredi, nous allons pouvoir proposer des activités sportives pour les plus jeunes.



a- Les équipements et associations culturelles

Les équipements

La Communauté de Communes Dronne et Belle exerce la compétence culturelle avec la mise en place d'un réseau de bibliothèques et médiathèques maillant tout le territoire, l'adhésion au Conservatoire à Rayonnement Départemental pour l'enseignement musical, le portage de la convention de soutien aux Initiatives culturelles concertées permettant au côté du Département de soutenir les projets culturels du tissu associatif local. Le Centre social « le ruban vert » et le pôle enfance jeunesse en complément de la Communauté de Communes Dronne et Belle programment des actions culturelles (spectacles, résidences d'artistes...)

En 2022, la signature d'un Contrat Territorial artistique et culturel (COTEAC), d'un Contrat Territorial de Lecture (CTL) et l'embauche d'une chargée de mission Culture à la Communauté de Communes favorisent le développement d'une politique culturelle globale et coopérative à l'échelle de notre collectivité.

Un réseau des médiathèques et bibliothèques porté par la Communauté de Communes sur : Brantôme en Périgord, Champagnac de Bélair, Bourdeilles, Mareuil en Périgord, Monsec.

Ces structures proposent : une programmation culturelle, des activités de loisirs (dessin, bébés lecteurs...), une ludothèque, un espace multimédia à Champagnac, le prêt de livres, DVD, CD, jeux...

Des séances de cinéma avec « ciné passion » : dans les salles des fêtes de Bourdeilles et Brantôme en Périgord, à raison d'une séance par mois.

Des salles des fêtes dans chaque commune du territoire. Dont une salle culturelle à Champagnac de Bélair et une salle d'animation à Brantôme en Périgord avec un aménagement spécial pour l'accueil de spectacle : scène, acoustique, matériel son et lumière...

Les associations

Il y a de nombreuses associations culturelles sur le territoire dû à la richesse patrimoniale, qu'elle soit bâtie, naturelle ou vivante. Mais nous pouvons faire le constat suivant : peu de 15-24 ans s'engagent dans ces associations.

On peut trouver des associations de valorisation du patrimoine bâti : « Initiatives patrimoine », « Festi Villars », « les Amis de St Pardoux », « la pierre Angulaire » ...

Des associations organisant des manifestations culturelles, type concerts, vide-greniers, soirées dansantes... : les comités des fêtes, « les Amis de Brantôme », « Pampaligossa », « Le Ruban Vert », « Foyer Laïque de Brantôme » ...

Favoriser l'engagement des enfants et des jeunes à la vie locale sera un des objectifs des projets menés dans le cadre du PEDT.



6- LES STRUCTURES ENFANCE JEUNESSE

a- La petite enfance 0/3 ans

Trois axes essentiels aux orientations éducatives d'accueil du jeune enfant :

- **L'accueil de l'enfant**
 - le bien-être de l'enfant et sa sécurité
 - le respect
 - la libre expérimentation, les découvertes, les apprentissages
 - l'acquisition du langage
 - l'ouverture à la culture et au monde extérieur
 - les actions d'éducation et de promotion à la santé (handicap, enfants à besoins spécifiques)
- **La famille**
 - partenaires privilégiés dans l'accueil de leur enfant, ils sont les bienvenus dans les structures (renforcement de cet axe suite à la pandémie)
- **Les professionnels**
 - formation permanente des agents
 - accompagnement des équipes sur leurs pratiques professionnelles

En Dronne et Belle

Crèches collectives :

Elles accueillent de façon régulière les enfants de moins de 3 ans dans une structure adaptée. La responsabilité des crèches sont assurées par un(e) directeur(trice).

- Crèche à Mareuil en Périgord "Les Gatiflettes" - gérée par la Communauté de Communes
 - 20 places
 - du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- Micro-crèche à Brantôme en Périgord "Les Coccinelles" - association
 - 10 places
 - du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Relais Petite Enfance et Lieu d'Accueil Parents Enfants

- Relais Petite Enfance - géré par la Communauté de Communes
 - Accueil et information aux parents sur les différents modes de garde
 - accueil et information des assistants maternels (démarches administratives, ateliers d'éveil, temps d'échanges, formation)
 - service gratuit
 - animé par une éducatrice de jeunes enfants
- Lieu d'Accueil Parents Enfants "Boucle d'Or"
 - le mardi de 9h30 à 11h30 hors vacances scolaires
 - dans une salle adaptée à l'accueil du jeune enfant
 - une équipe d'accueillants composée de professionnels du Conseil Départemental, de la Communauté de Communes et de l'Espace Socioculturel Le Ruban Vert

a- L'enfance 3/11 ans

Trois axes essentiels aux orientations éducatives d'accueil de l'enfant :

- **L'accueil de l'enfant**
 - le bien-être de l'enfant et sa sécurité
 - le respect
 - le développement de la curiosité, créativité et dextérité
 - l'enfant comme citoyen : choix, autonomie
- **La famille**
 - remise en place de temps d'échanges avec les parents : soirées conviviales, participation des parents sur des comités techniques...
- **Les professionnels**
 - réflexion recommandée pour pallier aux difficultés de recrutement des animateurs
 - formation permanente des agents

En Dronne et Belle

Les Accueils de Loisirs sans Hébergement

- ALSH "L'ilot Drôle" à Mareuil en Périgord
 - les mercredis pendant les périodes scolaires et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires - de 7h15 à 18h30
 - 40 places (24 + de 6 ans - 16 moins de 6 ans)
- ALSH "Les P'tits Loups" à Brantôme en Périgord
 - les mercredis pendant les périodes scolaires et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires - de 7h15 à 18h45
 - 70 places (31 moins de 6 ans - 39 + de 6 ans)

Les Accueils périscolaires situés sur les communes suivantes :

- Biras (à l'accueil de loisirs)
- Bourdeilles (dans la cantine)
- Brantôme en Périgord (à l'accueil de loisirs)
- Champagnac de Bélair (dans la cantine)
- La Chapelle Faucher (dans la cantine)
- Villars (dans un espace dédié à l'accueil périscolaire)
- Mareuil élémentaire (dans l'école)
- Mareuil maternelle (dans l'école élémentaire)
- Beaussac (dans l'école)

Ces accueils sont ouverts en tenant compte des horaires des écoles, les animateurs assurent également sur certains accueils la répartition des enfants dans les bus scolaires.

Ils sont ouverts les lundis, mardis, jeudis et vendredis, matin et soir.

Les séjours

Différents séjours sont organisés pendant les petites et grandes vacances pour les enfants de 4 à 11 ans.

Depuis 2020, l'Etat a mis en place le dispositif "**vacances apprenantes**" qui permet à des enfants répondant à certains critères sociaux de partir en vacance avec un axe pédagogique à ces départs.

Pour habituer les enfants à partir, des mini-camps sont proposés dès 4 ans.

c- La jeunesse 12/25 ans

Les accueils jeunes ont pour objectif de favoriser l'éducation, la citoyenneté et la mixité tout en participant à l'épanouissement et l'autonomie des jeunes.

L'équipe d'animateurs veille à favoriser l'expression des initiatives portées par les jeunes.

Les accueils jeunes proposent toute l'année un accueil libre en temps périscolaire et extrascolaire, ainsi que des activités de loisirs, de création, de découvertes sportives et culturelles.

En 2021, la Communauté de Communes a repris la gestion de l'accueil jeunes de Mareuil qui était confiée auparavant à l'Espace Socioculturel Le Ruban Vert. Cette volonté politique s'explique par l'envie d'harmoniser les modes de fonctionnement sur le territoire. Le centre social oeuvrant pour tous les publics de 0 à 99 ans, a donc souhaité en concertation avec la Communauté de Communes porté la PS Jeunes auprès de la CAF de la Dordogne.

Pour arriver à cette complémentarité autour de la politique jeunesse du territoire, de nombreux temps de travail ont été mis en place pour un objectif premier : **prendre en compte toutes les jeunesses, leurs besoins, envies, problématiques.**

En Dronne et Belle et gérés par la Communauté de Communes

- **Espace jeunes à Brantôme en Périgord**
 - ouvert chaque soir, mercredi après-midi et certains vendredis soirs en période scolaire
 - ouvert pour les vacances scolaires sauf celles de décembre
 - dans le nouveau bâtiment "La Passerelle" à côté du collège, gymnase et city stade
- **Accueil jeunes à Mareuil en Périgord**
 - ouvert chaque soir, mercredi après-midi et certains vendredis soirs en période scolaire
 - ouvert pour les vacances scolaires sauf celles de décembre
 - situé dans un algeco à côté du stade de foot, terrain de tennis, parcours santé (volonté de construire un nouveau city stade en 2023). La Mairie de Mareuil met à disposition l'ancien local du tennis, aménagé en cuisine, et permettant un accès à des toilettes et vestiaires.
- **Ateliers aux collègues**
 - tout au long de l'année scolaire l'Espace jeunes de Brantôme et l'accueil jeunes de Mareuil animent des ateliers dans les collèges de Brantôme et Mareuil
 - ateliers en lien avec les projets pédagogiques du collège
- **Point Info Jeunes**
 - labellisé en mai 2022
 - situé dans le nouveau bâtiment "La Passerelle" à Brantôme
 - pour les 14 - 25 ans, gratuit et anonyme
 - lieu d'échanges, d'informations et de projets jeunes avec deux axes prioritaires autour de la mobilité et de l'insertion professionnelle

En Dronne et Belle et géré par l'Espace Socioculturel Le Ruban Vert

- **Projets Jeunes dans le cadre de la Prestation Jeunesse**
 - Prestation jeunesse signée avec la CAF Dordogne en 2022
 - pour les jeunes de 11 à 25 ans
 - Projets portés par les jeunes en lien avec le territoire
 - Un accompagnateur jeunesse encadrant, qui est aussi "Promeneur du Net"

8- LE PEDT : UN PROJET GLOBAL À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Nuage de mots à partir d'un atelier réalisé lors d'une commission enfance jeunesse en mars 2022 où il était demandé de compléter cette phrase : "Pour vous, l'éducation ça passe par..."



Les axes éducatifs

N° 01 - La place des parents dans les structures éducatives

Le parent premier éducateur, doit trouver au sein des établissements une communication lisible sur les services dont il bénéficie (organisation, projets, objectifs...). Il doit pouvoir également participer à la vie de la structure en ayant la possibilité de s'exprimer (sur le fonctionnement, sur ses besoins et celui de son enfant...).

Lors d'une commission enfance jeunesse, les élus, accompagnés de techniciens ont pu travailler lors d'un atelier collectif sur la question de la place des parents. Ils ont défini des objectifs et ont réfléchi à des pistes de mises en œuvre.

Objectifs :

- faciliter l'ouverture aux parents dans les structures
- Intégrer les parents comme co-éducateurs (pouvoir d'agir des parents)
- S'adapter aux temps des familles
- Dépasser la notion de "service" - rappeler le sens éducatif des actions
- Favoriser une relation de confiance - temps de partage entre les professionnels et parents
- Prendre en compte l'enfant / le jeune dans son environnement familial

Pistes de mises en œuvre :

- Organiser des temps conviviaux avec les familles
- Analyser les besoins des parents (sondage, enquête, "aller vers")
- Utiliser les compétences des parents (compétences professionnelles ou passions)

- Communiquer différemment sur les actions pour toucher le maximum de parents
- Communiquer de façon bienveillante avec les parents pour valoriser son enfant / son jeune
- Intégrer des parents dans la conception des projets pédagogiques des structures
- Carnet de bord pour les familles de l'enfant pour favoriser le lien entre les structures éducatives et prendre en compte la journée de l'enfant dans son ensemble

Lors du COPIL PEDT d'avril 2022, il a été demandé sous forme d'atelier de prioriser trois actions à réaliser pour cette année, voici celles qui sont ressorties :

- organiser des temps conviviaux avec les familles
- Communiquer différemment
- Utiliser les compétences des parents

Nous tâcherons à la fin de l'année, lors du COPIL d'évaluation de déterminer si ces actions ont été mises en œuvre.

N° 02 - Enfant / jeune déjà citoyen

Lors du COPIL PEDT d'avril 2022, élus, partenaires, professionnels ont travaillé sur un axe à développer dans les prochaines années : "**développer le regard critique de l'enfant / du jeune sur ces apprentissages : enfant / jeune déjà citoyen**", en voici sa restitution :

Constats :

- Enfant / jeune est un partenaire potentiel
- Enfant / jeunes sont les mieux placés pour se prononcer sur ce qu'ils vivent
- Dans les échanges avec les enfants / jeunes, il y a de nombreuses informations à tenir en compte sur leur quotidien en accueil collectif (ALSH, club sportif, école, collège...)
- Faire en sorte qu'une préoccupation individuelle d'un enfant / d'un jeune soit entendu et transformé en projet collectif

Objectifs :

- Faire grandir en tant que citoyen
- Valoriser les compétences des enfants / jeunes – éviter de stigmatiser des comportements
- Développer l'écoute active – prendre en compte tous les temps de vie
- Prendre en compte les envies et besoins des enfants / jeunes
- Faire évaluer les actions par les enfants
- Donner des moyens pour les projets / activités construits par les enfants / jeunes
- Responsabiliser les enfants / jeunes
- S'exercer à penser, pour s'interroger sur le sens de ce qui est entrepris et en débattre

Mise en œuvre :

- Implication à l'origine des projets
- Créer des outils d'expression : conseil municipal de jeunes, temps d'échanges participatifs, café philo, chocolat parlotte...
- S'appuyer sur les ressources du territoire
- Boîtes à idées
- Organiser les activités choisies par les enfants / jeunes
- Participation des animateurs ALSH aux conseils d'école / CA du Collège

Prolongation du PEDT aux jeunes jusqu'à 25 ans

Depuis cette année, la Communauté de Communes a vu sa politique jeunesse évoluer avec l'arrivée d'un Point Info Jeunes, labellisé en mai 2022 et la Prestation Jeunesse confiée au Ruban Vert. Ces 2 entités sont ouvertes aux jeunes jusqu'à 25 ans et œuvrent en complémentarité pour assurer l'accompagnement de toutes les jeunes.

Ils sont des partenaires privilégiés des accueils jeunes communautaires et se doivent ensemble d'envisager les jeunes comme les adultes de demain.

Ces jeunes doivent donc expérimenter des rôles, des responsabilités, s'organiser autour de projets, débattre, prendre des décisions, rêver et refaire le monde, prendre leur place dans le territoire.

Point Info Jeunes : un atout pour les adultes en devenir

Avoir un Point Info Jeunes sur un territoire permet d'accompagner des « adultes en devenir ». La transition à l'âge adulte est un processus long, complexe et instable. Dans cette perspective, C. Van de Velde conçoit le devenir adulte comme un « processus d'autonomisation identitaire », distinguant par-là l'indépendance (matérielle et objective) de l'autonomie (identitaire et subjective). Ce processus a pris une importance particulière dans le cycle de vie du fait de son allongement et de la difficulté d'en déterminer le début et la fin.

L'âge médian au départ des jeunes en France de chez leurs parents est de 23 ans, tandis que leur dépendance financière vis-à-vis de leurs parents se maintient à 25 ans. Le rôle de la famille est donc important dans cette période du cycle de vie, Quid alors des jeunes ne disposant pas de supports familiaux ?

Le travail mené conjointement entre la Communauté de Communes et le Ruban Vert a permis d'acter des objectifs qui feront partie de ce nouveau PEDT.

Objectifs :

- Valoriser l'existant en matière de jeunesse sur le territoire
- Développer le partenariat sur des thématiques communes
- Répondre aux problématiques des jeunes dans leur ensemble

Pour cela, une répartition des thématiques a été conçue en rapport aux compétences de chacune des parties :

- santé / prévention : compétence commune entre la communauté de communes et le Ruban Vert
- Citoyenneté : axe central du Ruban Vert
- Scolarité : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité porté par le Ruban Vert
- Numérique : axe développé par le Ruban Vert avec un conseiller numérique, un promeneur du Net
- Ouverture au monde : compétence partagée
- Loisirs : axe principal des accueils jeunes communautaires
- Insertion professionnelle : portée par la Communauté de Communes avec son Point Info Jeunes

N° 03 - **Coopération éducative / communication**

L'éducation peut se définir comme l'ensemble des influences, volontaires ou non, entre l'enfant, son environnement qui, en se conjuguant, contribuent au développement de sa personne.

La connaissance des rôles et des fonctions de chacun des acteurs est un levier pour garantir la continuité éducative et renforcer une éducation partagée.

La communication entre les acteurs éducatifs était déjà un axe prioritaire du dernier PEDT, mais la pandémie a empêché de nombreux projets communs. Il est donc important de réinscrire cet objectif dans le nouveau PEDT, la communication est un premier pallier de coopération éducative.

Objectifs en terme de communication, premier pas vers la coopération :

- Valoriser les actions et structures éducatives
- Créer un outil commun de communication
- Favoriser le lien entre les structures sur des actions ayant des thématiques communes

Lors du bilan du précédent PEDT, le COPIL a pu travailler sur des pistes d'actions à mettre en œuvre pour favoriser la coopération éducative :

- La mise en place de passerelles / d'actions passerelles entre les structures
- Une co-construction de règles de vie commune entre les accueils périscolaires et les écoles
- La participation des professionnels aux instances où siègent les familles comme les conseils d'écoles
- Mise en place de projets communs entre ALSH / écoles et Accueil jeunes / collèges
- Des transmissions, des partages, des formations, des réunions entre professionnels de différents services
- La création d'un réseau d'acteurs éducatifs : collaboration entre les acteurs communautaires, associatifs, scolaires, culturels, éducation nationale, les parents
- La création d'un pôle enfance jeunesse famille à Mareuil, comme celui de Brantôme nommé "La Passerelle"

Exemple d'une nouvelle action coopérative qui émerge de ce nouveau PEDT et qui sera mis en place lors de l'année scolaire 2022-2023 renforçant la coopération éducative :

L'ALSH de Brantôme mettra à disposition des animateurs qui ont suivi la formation "savoir rouler à vélo" à l'école de Puy-de-Fourches.

L'enseignant de l'école de Puy-de-Fourches a des enfants de CM et souhaite les initier à la pratique du vélo en toute sécurité pour qu'ils puissent s'ils le veulent aller au collège à vélo. Les animateurs de l'ALSH ont suivi la formation proposée par le Conseil Départemental de la Dordogne et pourront l'accompagner lors de sorties.

N° 04 - **Accès à la culture pour tous**

Avec la signature du COTEAC et CTL en 2022, la Communauté de Communes se lancent dans l'élaboration de projets culturels à l'échelle du territoire.

Nous sommes sur un territoire riche en patrimoine naturel, bâti, immatériel et de nombreux partenaires le valorisent.

Notre volonté pour le prochain PEDT est de s'appuyer de l'existant pour permettre aux enfants et aux jeunes d'y accéder.

Objectifs :

- Développer une politique culturelle forte et ambitieuse sur le territoire en accordant une place importante à la jeunesse
- Développer l'imaginaire et la créativité, pour cultiver une façon d'être au monde sensible, personnelle
- S'approprier des savoirs, des techniques et des méthodes de collaboration, en participant à une réalisation collective
- Faire de la dynamique culturelle initiée par le COTEAC comme lien entre les structures

Pistes d'actions de mise en œuvre :

- Travail territorial sur 4 thématiques choisies lors du COTECH COTEAC : théâtre, patrimoine, cinéma, éveil musical. Sous forme de parcours artistiques et culturels.
- Mutualisation des intervenants culturels entre les structures éducatives
- Formation des animateurs et bénévoles à des pratiques artistiques pour animer des temps dans leurs structures
- Profiter d'événements d'animation de la vie locale (vide grenier, fête des associations...) pour organiser des temps de restitutions de projets culturels = public élargi
- Concertation des enfants et jeunes dans la restructuration des médiathèques du territoire

N° 05 - Plan Mercredi

Pour affirmer la recherche d'un accueil de loisirs de qualité, la Communauté de Communes s'inscrit dans le "Plan Mercredi", veillant ainsi au respect de l'un de ses objectifs : assurer une coopération éducative pour renforcer la continuité éducative tout au long du parcours de l'enfant.

La charte qualité « Plan mercredi » invite à structurer l'accueil de loisirs du mercredi autour de 4 axes :

- l'articulation des activités périscolaires avec les enseignements
- l'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants - et en particulier les enfants en situation de handicap
- l'ancrage du projet dans le territoire
- la qualité et la diversité des activités

Le Plan Mercredi s'applique à tous les accueils de loisirs déclarés sur tout le territoire de la Communauté de Communes Dronne et Belle. Il est particulièrement destiné aux enfants des écoles maternelles et élémentaires et se déroulera le mercredi matin.

Objectifs

- **Créer les conditions d'épanouissement individuel et collectif pour chaque enfant**
 - en favorisant l'offre éducative, à la culture et aux loisirs pour tous
 - en confortant une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant
 - en poursuivant la pratique d'activités éducatives permettant le développement de nouvelles compétences et la responsabilisation des enfants
- **Garantir la continuité éducative**
 - en assurant la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs à travers une coopération renforcée entre les acteurs
 - en renforçant la communication avec les parents et en favorisant les échanges avec les autres acteurs de l'éducation
- **Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre territoire un territoire solidaire et respectueux**
 - en développant l'apprentissage à la vie citoyenne
 - en développant les liens intergénérationnels et les partenariats avec les associations

Mise en œuvre

Types d'activités proposées aux enfants en périscolaire le mercredi:	Enfants de moins de 6 ans	Enfants de plus de 6 ans
Activités artistiques	X	X
Activités scientifiques	<input type="checkbox"/>	X
Activités civiques	<input type="checkbox"/>	X
Activités numériques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activités de découverte de l'environnement	X	X
Activités éco-citoyennes	<input type="checkbox"/>	X
Activités physiques et sportives	X	X
Partenaires associés à l'accueil de loisirs le mercredi:		
Associations culturelles et environnementales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Associations sportives	X	X
Equipe enseignante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Equipements publics (musées, bibliothèques, conservatoires, parcs naturels, espaces sportifs, etc.)	X	X
Structures privées (fondations, parcs, entreprises culturelles et sportives, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organisation choisie: sous forme de cycle, de parcours, autre.	Parcours entre chaque période de petites vacances	Parcours entre chaque période de petites vacances

Objectifs retenus par les ALSH sur les actions "Plan Mercredi"

- adapter le rythme des mercredis aux différentes tranches d'âge
- prise en compte du besoin de se reposer
- conserver le caractère ludique des mercredis
- activités organisées en cycle dans une logique de parcours de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique
- garder des traces des parcours artistiques, culturels et sportifs par un outil de suivi qui pourrait être lié aux parcours scolaires

Exemples d'activités et de partenariats pour la rentrée 2022-2023 :

- activités sportives handball et tennis avec les clubs de Brantôme : pour les 4-11 ans
- parcours nature pour les 4-5 ans : découverte de la richesse naturelle du territoire
- cycles "décore ta ville" en partenariat avec les commerçants de Mareuil, les enfants participeront à des activités artistiques restituées dans les vitrines de la ville.

8- L'ÉVALUATION

C'est le comité de pilotage (COFIL) PEDT qui aura cette mission. Il pourra ajuster, modifier et proposer de faire évoluer le PEDT.

A l'issue des 3 ans, un temps de bilan sera proposé à l'ensemble des acteurs qui ont œuvré à ce PEDT.

Le COFIL se réunira une première fois avant la mise en œuvre du projet afin d'établir les critères et un échéancier de l'évaluation du PEDT. Les attendus seront communiqués aux équipes qui veilleront à la mise en œuvre et au suivi de leurs actions.

Pour renforcer l'évaluation de ce PEDT, nous serons vigilants de l'aborder régulièrement lors de :

- La commission enfance jeunesse qui se réunit chaque trimestre
- Le groupe de travail autour de la jeunesse se réunissant 2 fois par an
- Les réunions de coordination des ALSH et accueils jeunes, en moyenne une tous les 2 mois
- Le COFIL COTEAC pour les différents parcours artistiques et culturels lors du "Plan Mercredi"

Nous pourrions nous appuyer sur des exemples de grilles évaluatives du PEDT, comme celle ci-dessous :

Objectifs du PEDT	Critères	Questions évaluatives (en vue d'établir les indicateurs)	Indicateurs		Moyens	Périodicité de l'évaluation
			Quant	Qualit		
Exemple : Assurer la continuité , la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs, à travers une coopération renforcée entre les acteurs	Continuité	Les procédures de transition entre le temps scolaire et périscolaire sont-elles bien connues de tous les adultes encadrant ? Ces temps de transition ont-ils été réfléchis en amont par l'ensemble de la communauté éducative ? Existe-t-il une réflexion partagée sur le cadre, les règles et consignes donnés aux enfants ?				
	Complémentarité	La définition des objectifs du PEDT de proximité a-t-elle fait l'objet d'une négociation, d'un travail collectif ? Chaque acteur éducatif a-t-il une bonne connaissance de la spécificité du travail des différents professionnels (enseignants, ATSEM, animateurs, parents, intervenants...)?				
	Cohérence	Existe-t-il un espace d'échange entre les partenaires sur le projet d'école et le projet périscolaire ? Les outils de pilotage sont-ils adaptés (chartes-conventions etc...)?				
	Coopération	Existe-t-il des projets ou des outils mutualisés entre l'espace école et l'espace périscolaire ? Est-ce que la coopération des familles est sollicitée sur les temps périscolaire ?				